

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

2 1 NOV. 2013



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration Date de réception: Dossier complet le: N° d'enregistrement 21 novembre 2013 F07413 P0 187
Defriche de diverse jurelle
2 Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire
2.1 Personne physique
Nom [AUAIAUX Prénom F h.C
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale OAEC de Ve VEDME UNE
Nom, prenom et qualité de la personne FAURIAUX ER, C nabilitée à réprésenter la personne morale
RCS / SIRET 441011114414101310001151 Forme juridique 6180
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1
3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuls et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement conespondant du projet
N° de rubrique et sous rubrique Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
4. Caraclensliques générales du projei
Doivent êfre annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1
4.1 Nature du projet
Defrichement d'une sperficie de 3,34 ha

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou ser La décision de l'autorité administrative de l'État competente en matière d'envir dossier(s) d'autorisation(s).	ra-t-il soumis ? ronnement -devra être jointe -au(x) ;
Gossielis) Q guicusculonis).	
442 Précisez içi pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli	
autorollée de defrichement	
4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération -	
3 lectures 34 cme.	Valeur
4.6 Localisation du projet	
Adresse et commune(s) Coordonnées géographiques ¹ , Long °	_'"_ Lat°'"_
Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18 Point de déparr Long ° _ Long ° Communes travérsées :	°. 28° a) et b), 32° .41° et 42° : _' _ "
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? 4.7.2 Si oui; à quelle date a-t-il été autorisé ? 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de trayaux ?	Oui Non A
Si oui, de quels projets se compose le programme ?	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire.
Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel de			environtentale de la xone d'implantation envisagée
Si oui, intitule et dafe d'approbation : Precisez le ou les reglements applicables à la zone du projet	[OCCU	oation	d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme Oui Non
5.2 Enjeux environnementa Complétez le tableau suiva http://www.developpemer	ux dar int pa it-durc	ns la zo tous r ble go	les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non Non ne d'implantation envisagée : novens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internets our fixetude-impact
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type où (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de		×	
protection de biotope ?			
		Ø	
protection de biotope ?		N N	
en zone de montagne ? sur le territoire d'une			Pari de mille pachos

4	dans une aire de mise en valeur de l'architecture et au patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		ĮQ.		Control of the Contro
The state of the s	dans une zone Inumièle ayant fait l'objet d'une delimitation ?		 Z		本の いっぱん コープランジー
が 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	dans une commune couverte par un plan de prévention des risques, naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		Ø		こうにとうない はない とうしょう
在我们的 化二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十	dans un site ou sui des sols pollués ?		Ø		さい すいかられる かいけい
から と から 一	dans une zone de répartition des eaux ?		Z		こうが、これないない。
	dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destine à l'alimentation humaine ?		X		The second of the
Contraction of the contraction o	dans un site inscrit ou classé ?		×		はたいかはたけのがた
13	Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?	72. 17.
日本の 一年 一日	d'un site Natu a 2000 ?		Ø	Lequel et à quelle distance ?	いのできるかっているのできると
一門、清明、花川 佐川のできる	d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		Q		下京 年代の からこうかい かっちゃ

	് വേരളങ്ങൾ	ं ट्यम		poleniel du projet sur l'environnement et la sante humaine.
6.1 Le projê Vevillez con	t envisagé est-il <u>susce</u> npléter le tableau suiv	<u>ptible</u> ant	d'avoi	les incidences suivantes ?
Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendie-Fil des prelevements d'eau ?		×	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		ď	
	Esi-il excédentaire en matériaux 3		Q	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		×	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des degradations des destructions de la biodiversité existante faune flore nabitals continuites ecologiques ?		Ņ	
	Est-II susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière, énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	

			1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
	Engendre-t-il la corsommation d'espaces naturels, àgricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques natureis ?	Ø	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?- Est-il concerné par des risquès sanitaires ?	X X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	k k	
	Engendre till des odevis ? Estil concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X X	The state of the s

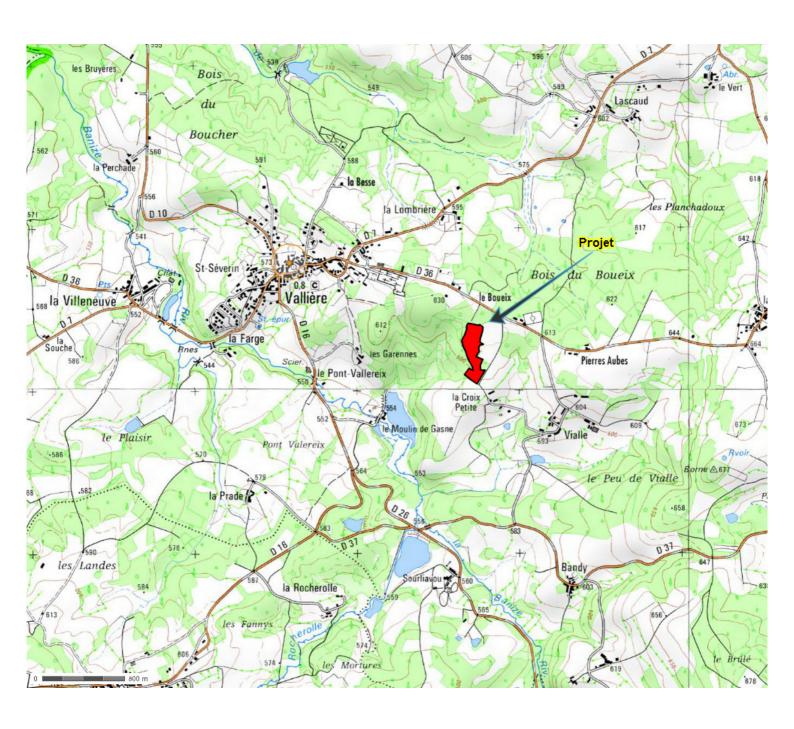
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	Z Z	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	Ø	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel- milieu ?	¤	
	Engendre-f-il la production d'effluents ou de, déchets non dongereux, inertes, dangereux 2	Ŕ	
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	X	
	Engendre-1-11 des a modifications sur les activites humaines (agriculture sylviculture urbanisme/, aménagements) ?	X	

	The state of the s
	A COLOR OF THE PARTY OF THE PAR
	t.
	Pik Piker
8.3 Les incidences du projet identifiées au 8.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non X Si oui, décrivez lesquels	
	37. 27.
7. Aulo-évaluation (taculialit)	
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact a qu'il dévrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi	
	Les de la constant de
	The state of the s
	÷ .

8 i Annexes obligatolires Objet L'annexe n°1 initifulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée d'attraits carlographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datiées de la zone d'implantation, ovec une localisation cortographique des pris de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans possage lointoin; Un plan du projet au, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de pho a dériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 a d'acu et cours d'eau et cours d'eau ; 8.2 Autres annexes valontairement fransmises par le maître d'auvrage ou pétitionnaire. Veuillez comeléter le tableaux, joint en maquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaludition ansi q parties auxquelles elles se rattachent! Objet Fait à S.A. Aut. Ma Autourue le Maguer le Autourue le Maguer les autres de l'autit ou parties auxquelles elles se rattachent! Te perfise sur l'honneur'i l'exactitude des rense gnements ci-assus.	
1 L'annexe n°) initiulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée 2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (III peut s'a d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); 3 Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des pri de vue, l'une devant permettre de situer le projet dons l'environnement proche et l'autre de le situer dans paysage lointain; 4 Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et a), 8°, 1°, 8°, 118°, 28° a) et a), 3°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de pho aéfairence datées et complétées si nécassaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 ét 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, pla d'eu et cours d'euu; 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire. Veuillez compléter le tableau a-joint en inaiguant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi quarites auxqu'elles elles se rattachent. Objet 9 Eurogramente Maigrature. 1 Cartifié sur l'honneur l'exactitude des rense gnements ct-dessus.	
Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'a d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des pri de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans paysage lointain; 4 Un plan du projet <u>ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et a), 8°, 1 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et 32°, 41° et 42° plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de pho aériennes actaés et complétées is inécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 de 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, pla deu et cours d'eau; 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire Veullez complèter le tableau a-joint en indiguant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi quarités auxiquelles elles s'é trattachent? Objet 9. Linagementet trajationne. 2. Linagementet trajationne. 3. Linagementet trajationne.</u>	
d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des pri de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans paysage lointain; Il plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et a), 8°, 1 18°, 28° a) et 18°, 28° a) et 19°, 28° a) et 29°, 28° a) et	E
3 de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans paysage lointain : 4 In plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de pho 50 aériennes datées et complétées is nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 (et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, pla d'eau et cours d'eau ; 8.2 Autres annexes volontairement transmises par, le mafre d'ouvrage ou pétitionnaire. Veuillez compléte le tableau cipoint en indiquant les annexes tointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi a parties aux qu'elles elles se rattachent. Objet 9. Engagement ét signature 1. Objet 1. Certifié'sur l'honneur'l'executivate des rensegnements ci-dessus.	ir 🛭
18°, 28° a] et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et 32°, 41° et 42°; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de pho odériennes actalées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, pla d'eau et cours d'eau ; 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire. Veuillez compléter le tableau ciploit en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évoludation, ainsi a parties auxquelles elles se rattachent Objet Objet Objet Objet	
329, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de pho 5 dériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 d'eau et cours d'eau ; 8.2 Autres annexes volontairement fransmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire. Veuillez compléter le tableau ci-joint en inalguant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi a parties auxquelles elles se rattachent. Objet 9. Engagement et signature 1. Engagement et signature 1. Le certifie sur l'hohneur l'exectituae des renseignements ci-dessus.	,
8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire. Veuillez compléter le tableau cripint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi a parties auxquelles elles se rattachent. Objet 9 Engegement et signature Le certifie sur l'honneur l'exactituce des renseignements ci-dessus.	0 [
9. Engagement et signature 9. Engagement et signature 1. Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.	les
9. Engagement et signature Je certifie sur l'honneur l'exactituce des renseignements ci-dessus:	27.32
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus 🔣	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	-
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus 🔣	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus 🔣	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus 🔣	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus 🔣	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus 🔣	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus 💹	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	
Faita St. Oret. la chalame le 16/11/2013	
THE SECTION AND A CONTROL OF STREET AND SECTION AND SECTION OF SECTION ASSESSMENT OF SEC	To make the
Signature:	



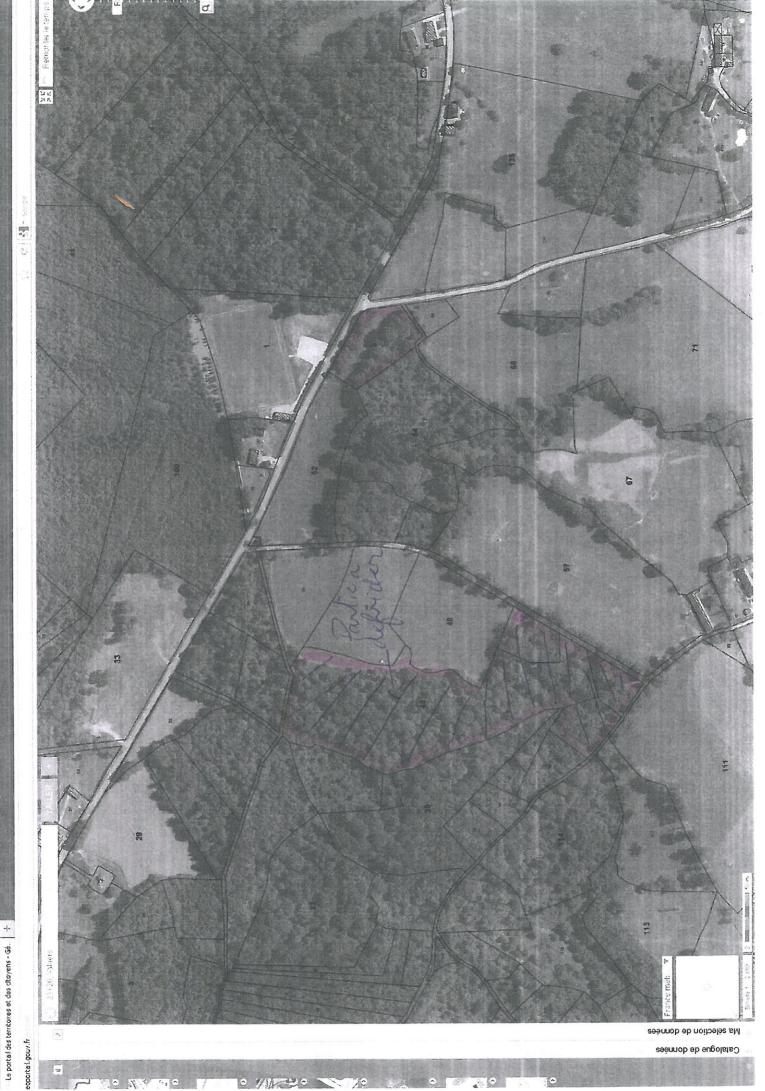
F07413P0187

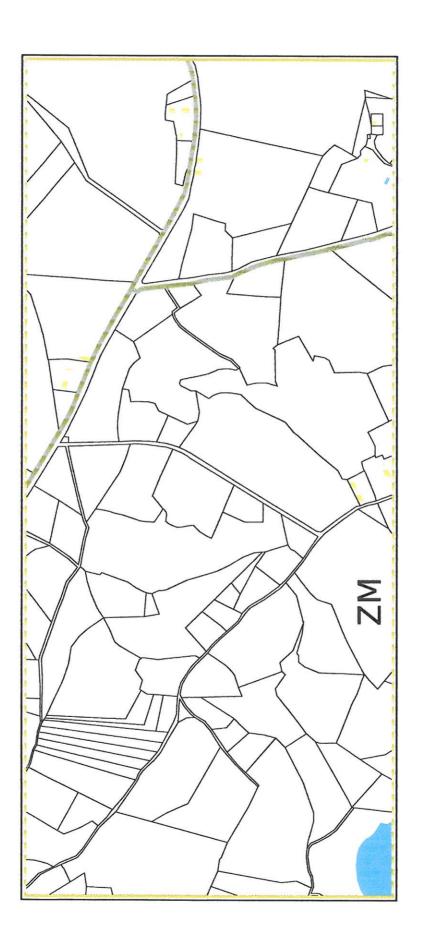


 $@ \ IGN\ 2012-www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales \\$

Longitude : 2° 02' 36.2" E Latitude : 45° 54' 04.4" N

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Département : Le plan visualisé sur cet extrait est géré La CREUSE par le centre des impôts foncier suivant : AUBUSSON EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL Commune: Altée Jean-Marie COUTURIER 23200 VALLIERE 23200 AUBUSSON Les jaucher 1068; 49. 90; 97; 58; fout juil de mes tours tél. 05 55 83 41 00 -fax 05 55 83 82 61 cdif.aubusson@dgfip.finances.gouv.fr Section: ZM Feuille: 000 ZIM 01 Échelle d'origine : 1/2000 Cet extraît de plan vous est délivré par : Échelle d'édition : 1/2000 Date d'édition : 15/10/2013 (fuseau horaire de Paris) cadastre.gouv.fr Coordonnées en projection : RGF93CC46 ©2012 Ministère de l'Économie et des 1626200 1626400 5189600





Service de la Documentation Nationale du Cadastre 82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex SIRET 16000001400011

©2012 Ministère de l'Économie et des Finances

Impression non normalisée du plan cadastral

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES au 31 Octobre 2013

IDENTIFICATION

Dénomination sociale

Numéro d'immatriculation

GAEC DE LA VEDRENNE 410 174 403 R.C.S. GUERET

Date d'immatriculation

17/12/1996

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE MORALE

Adresse du siège

la Vedrenne 23500 Saint-Quentin-la-Chabanne Groupement agricole d'exploitation en commun

Forme juridique

273 000,00 Euros

Capital variable (capital minimum) Durée de la personne morale

Jusqu'au 16/12/2046

Dépôt d'actes constitutifs

N° 623 du 17/12/1996

Journal d'annonces légales

LA CREUSE AGRICOLE du 20/12/1996

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE

Gérant

Nom / Prénoms

FAURIAUX Eric Marcel Maurice

Date et lieu de naissance

Le 04/08/1973 à AUBUSSON (23)

Nationalité

Demeurant

Française

LA VEDRENNE ST QUENTIN LA CHABANNE 23500 FELLETIN

Gérant

Nom / Prénoms

BEKASMISY Marie Annick

Date et lieu de naissance

Le 27/07/1980 à ANTALAHA (MADAGASCAR)

Nationalité

Demeurant

Française

LA VEDRENNE 23500 ST QUENTIN LA CHABANNE

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL ET A L'ACTIVITE

Adresse de l'établissement principal

la Vedrenne 23500 Saint-Quentin-la-Chabanne

SIRET - NAF

410 174 403 00015 - 0141Z

Activités exercées dans l'établissement Date de début d'activité

Exploitation agricole

01/11/1996

Origine du fonds ou de l'activité

Création

Mode d'exploitation

Exploitation directe

AUTRES MENTIONS OU OBSERVATIONS

- Mention nº 1610 du 26/12/2003

CAPITAL PORTE A 273 000 EUROS

ANCIEN CO-GERANT : MR FAURIAUX MICHEL

NOUVEAU CO-GERANT : MME BEKAMISY MARIE ANNICK

Date d'effet: 31/12/2003

- Mention

MONTANT MINIMUM: 10.000 FRS





Guéret, le 19 Novembre 2013

Vos références à rappeler

Réf: 41017440300015 GAEC DE LA VEDRENNE 23 238 2NXA

> CMAR U42

100001

GAEC DE LA VEDRENNE LD LA VEDRENNE 23500 ST QUENTIN LA CHABANNE

RELEVE D'EXPLOITATION

situation cadastrale au: 19/11/2013

DESIGNATION CADASTRA											ARACT. MSA		
COMPTES IDENTIFICATION DES PAR						ARCELLES SUPERFICIE R.C REEL				aloir	isée xée	LIEU-DIT /	
DEPT	СОМ	L	NUMERO (PREFIXE NOILDES	NUMERO PLAN	BTQ Sub.Fisc CLASSE Groupe Culture	ANT	CULT	Ha A Ca	R.C REEL EurosCts	S Faire V	Spécialisée	NOM DU PROPRIETAIRE
23	079	F	88000	AS	0094	K 02 P			21993	7921	F		LAVAUD
		* 7	OTAL CO	OMMUNE DE	FELLI	ETIN			2 19 93	7921			FAURIAUX ERIC MARCEL MAUR
23	196	F	00009	ZR	0004	AJ 02 T			01600	420	F		DELESSART
				ZR	0004	AK03 T			07970	1564	F		DELESSART
				ZR	0004	BJ 02 P			01450	451	F		DELESSART
				ZR	0004	BK03 P			01270	249	F		DELESSART
				ZR	0004	C 02 T			01780	467	F		DELESSART
		* 7	OTAL CO	OMMUNE DE	ST FR	RION			14070	3151			FAURIAUX ODETTE AUGUSTINE
23	238	+	00055	С	0102	03 T			0.6610	650	F		LE VERMINI
				С	0103	03 T			33040	3250	F		LE VERMINI
				С	0104	03 PA			06920	1132	F		LE VERMINI
				С	0107	-02 T			25236	5785	F		LE VERMINI
				С	0108	02 T			26394	6051	F		LE VERMINI
				С	0212	02 P			02683	790	F		LE VERMINI
1				С	0213	02 P			27348	8059	F		LE VERMINI
						* TOTAL	DU CO	MPTE =	128231	25717			GROUPEMENT FONCIER AGRICO
23	238	F	00035	А	0200	A 01 L			01303	010	F		LA VEDRENN
				Α	0200	B 03 T			05507	541	F		LA VEDRENN
				Α	0201	03 T			09481	932	F		LA VEDRENN
				Α	0203	02 T			40170	9210	F		LA VEDRENN
				Α	0204	A 02 P			04887	1441	F		LA VEDRENN
				Α	0206	A 01 J			00886	434	F		LA VEDRENN
				А	0206	B 03PA			08034	1315	F		LA VEDRENN
				Α	0207	03 PA			02830	463	F		LA VEDRENN
				·									

RENVOIS (1) O = Compte éclaté pour pluri-exploitation (2) M = Métaine D = Faire valoir direct F = Fermier ou occupant (3) 1 = Parcelle non taxée 2 = Compte partiellement non taxé

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de votre Mutualité Sociale Agricole

PI





Réf: 41017440300015

RELEVE D'EXPLOITATION

GAEC DE LA VEDRENNE

situation cadastrale au: 19/11/2013

Г	DESIGNATION CADASTRALE DES TERRES				S	CARACT. MSA								
						SUPERFICIE	R.C REEL	loir	sée xée	LIEU-DIT /				
DEPT	сом	L	NUMERO	(1)	PREFIXE NO LICENS	NUMERO PLAN	BTQ Sub.Fisc CLASSE Groupe	ANT	CULT CAD	Hr. A.C.	R.C REEL EurosCts	Falre Va	Spécialisée	NOM DU PROPRIETAIRE
23	257	+	08000	11.71		0112	B 04PA		PATUR	Ha A Ca 03619	296	(2) F	(4) (3)	MOULIN DE
							* TOTAI	DU CO		0 56 24	477			SCI DU MOULIN DE LA GASNE
100	057		00000		70	0044	04.1			0.05.00	05.4	_		
23	251	+	00096			0011	01 L 03 T			0 65 60				LAUGERE
						0014	03 T			0 92 90 1 35 80	838 1225			LAUGERE LAUGERE
						0016	04PA		PATUR	06710	547		. 9	LAUGERE
						0031	A 03 T	Ì	AIOR	21160	1908			LAUGERE
						0031	B 04PA		PATUR	20730	1694			LAUGERE
						0146	K 02 T	`	AIOK	125812	23692			PLANECHAUD
						0146	L 02 P			1021 57	32630			PLANECHAUD
						0146	M 04PA		PATUR	295 46	2414			PLANECHAUD
							* TOTAL	DU CO	MPTE =	33 55 45	65002			GROUPEMENT FONCIER AGRICO
23	257	Α	00002	0	ZT	0030	BJ 02 T			52574	9901	F		HAUT BANDY
					ZT	0030	BK03 T			26286	2369	F		HAUT BANDY
					ZT	0047	B 03 T			02320	210	F		HAUT BANDY
					ZT	0051	03 T			0 47 90	432	F		HAUT BANDY
					ZT	0053	B 03 T			01917	173	F	411	HAUT BANDY
							* TOTAL	ри со	MPTE =	8 7 8 8 7	13085			ALLEAUME ANDRE PIERRE HEN
23	257	Α	00044		ZR	0136	02 P			08324	2659	F	1-32	PLANECHAUD
					ZR	0144	02 P			0.0058	019	F		PLANECHAUD
							* TOTAL	DU CO	MPTE =	0 83 82	2678			ALLEAUME MICHEL GERMAIN I
23	257	F	00064		YO	0090	04PA		PATUR	0 46 90	383	F		MOULIN DE
					YO	0094	04PA		PATUR	0.3450	282	F		MOULIN DE
					YO	0095	A 04PA	ŀ	PATUR	02676	218	F		MOULIN DE
1					YO	0096	04PA		PATUR	02560	210	F		MOULIN DE
					YO	0097	04PA		PATUR	06445	527	F		MOULIN DE
					YO	0098	04PA		PATUR	0.28.95	237	F		MOULIN DE
					ZP	0029	03 T			44820	4040	F		PLANECHAUD
					ZP	0046	03 T			21895	1974	F		LES PRANEA
						0122	02 T			22415	4221	F		PLANECHAUD
					ZP	0124	01 L			0.01.80	002	F		PLANECHAUD
						0133	B 02 P			41249	13175			PLANECHAUD
						0137	B 02 T			3 46 32	6522			PLANECHAUD
						0137	CJ03PA		PATUR	1 28 90	1893			PLANECHAUD
						0137	CK04PA		PATUR	1 28 90	1054			PLANECHAUD
						0049	02 T			0 23 05	434			PLANECHAUD
					ZR	0059	03PA		PATUR	1 81 00	2659	F		PLANECHAUD
L														

RENVOIS (1) 0 = Compte éclaté pour pluri-exploitation (2) M = Métairie D = Faire valoir direct F = Fermier ou occupant (3) 1 = Parcelle non taxée 2 = Compte partiellement non taxé

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de votre Mutualité Sociale Agricole.

Site Internet: www.msa-limousin.fr

2013 D Nº 479

Volume: 2013 P Nº 401

Publié et enregistré le 01/03/2013 au SPF de AUBUSSON

Droits : 1.141,00 EUR CSI : 50,00 EUR

Reçu: Mille cent quatre-vingt-onze

TOTAL: 1.191,00 EUN Réçu Pour le Service de la Publis de Foncière, Le comptable des fina ces publiques, Emos

Christian CALMARO

réf: A 2011 02478 / JYC/KA

PARTIE NORMALISEE

L'AN DEUX MIL TREIZE Le QUINZE FEVRIER,

Maître Jean-Yves CANOVA, notaire à la résidence de CHENERAILLES (Creuse) soussigné.

A reçu le présent acte authentique entre les personnes ci-après identifiées :

VENTE D'IMMEUBLE

PARTIES A L'ACTE

Vendeurs

Monsieur Jean André François Arthur UNGER, retraité, et Madame Françoise Georgette LEVASSEUR, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à ABLON SUR SEINE (94480), résidence Les Bords de Seine, 2 rue du Bac.

Nés, savoir:

Monsieur à ROSNY SOUS BOIS (93110), le 21 février 1931, Et Madame à VILLENEUVE LE ROI (94290), le 13 août 1930.

Monsieur et Madame UNGER mariés à la Mairie de LE KREMLIN BICETRE (94270), le 11 octobre 1956, initialement sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Pierre Henry MALLET, Notaire au KREMLIN BICETRE (Val de Marne) le 5 Octobre 1956, mais ayant adopté depuis le régime de la communauté universelle de tous biens présents et à venir, aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe DARMET, Notaire à VILLENEUVE LE ROI, le 25 mai 1993, homologué par jugement du Tribunal de Grande Instance de CRETEIL en date du 21 Décembre 1993.

Tous deux de nationalité française.

Résidant en France.

Désignés ci-après, ensemble, "LE VENDEUR"

Et soumis solidairement entre eux à toutes les obligations leur incombant en vertu du présent acte.

D'UNE PART

Acquéreur

Monsieur Eric Marcel Maurice FAURIAUX, agriculteur, demeurant à SAINT QUENTIN LA CHABANNE (23500). La Vedrenne.

Né à AUBUSSO (23260), le (1430 ût 1973)

Une propriété rurale située à VALLIERE (23120), La Croix Petite, comprenant:

- Une maison à usage d'habitation à rénover composée d'une pièce au rez-dechaussée; au premier étage: deux pièces; au-dessus: grenier.

- Dépendances : grange, étables appentis

- Diverses parcelles en nature de lande, bois-taillis, terre et pâture.

Ledit immeuble figurant au cadastre sous les références suivantes, savoir :

	Section	I Nº	Adresse ou lieudit	Contenance
Préfixe	ZM	44	Le Bois Coquet (lande)	26 a 45 ca
	+	45	Le Bois Coquet (BT)	18 a 85 ca
	ZM ZM	46	Le Bois Coquet (BT)	02 ha 66 a 70 ca
	ZM	47	Le Bois Coquet (BS)	24 a 60 ca
	ZM	48	Le Bois Coquet (terre)	01 ha 05 a 70 ca
	ZM	49	Le Bois Coquet (BS)	85 a 10 ca
	ZM	50	Le Bois Coquet (terre)	65 a 80 ca
	ZM	51	La Croix Petite (lande)	90 ca
	ZM	57	La Croix Petite (terre)	03 ha 01 a 60 c
	ZM	58	La Croix Petite (sol)	13 a 60 e
	ZM	59	La Croix Petite (terre	07 a 15 c
	ZM	67	La Croix Petite (pâture)	02 ha 87 a 90 c
	ZM	87	Vialle (terre)	47 a 60 c
	ZM	91	Des Chambons (pâture)	64 a 20 c
	ZM	98	Des Chambons (pâture et BT)	()4 ha 51 a 00 c
01/4		103	Des Chambons (Terre et BT)	02 ha 13 a 50 c
	ZM ZM	106	Moulin de Gasne (terre)	03 ha 33 a 60 c
17.3		111	Moulin de Gasne (terre)	03 ha 43 a 70 d
	ZM ZN	106	Les Coutures (BS)	71 a 70
100	ZM	53	La Croix Petite (lande et BT)	47 a 05 c
	ZM	56	La Croix Petite (BS)	16 a 80
	ZM	99	Des Chambons (BT)	27 a 00
	ZM	100	Des Chambons (BT)	21 a 35
	ZN	74	Le Peu de Vialle (BS)	20 a 00
	ZN	80	Le Peu de Vialle (BS)	76 a 25
0	ZM	42	Le Bois Coquet (bois-taillis)	08 a 70
	1 ZM	17-	Contenance totale	29 ha 46 a 80

Tel que le tout existe sans exception ni réserve et tel qu'il sera dénommé dans le cours de l'acte par le terme "l'immeuble".

Description - L'acquéreur déclare avoir visité les lieux à sa convenance et dispense le vendeur d'une plus ample désignation ou d'autres précisions concernant leur consistance.

Quotité des droits concernés - L'immeuble vendu appartient à Monsieur et Madame UNGER en pleine propriété comme dépendant de leur communauté.

REFERENCES DE PUBLICITE FONCIERE

